

Permis de végétaliser Annexe 1 : Formulaire de candidature

1. Demandeur

Identité

Madame/Monsieur

Nom : Prénom :

Qualité (entourer la mention utile et préciser) :

- Particulier
- Association :
- École :
- Comité de quartier :
- Entreprise/commerçant :
- Autre :

Adresse du demandeur :

Attention : dans le cas du dispositif "plante grimpante en façade", le demandeur doit être le propriétaire du lieu.

Rue :N° :

Code postal : Localité :

Contact

Email :

Téléphone :

2. Projet

Type de demande (barrer la mention inutile) :

- Demande individuelle (particulier)
- Demande collective (association, classe/école, comité de quartier, entreprise, commerçant...)

Type de dispositif (barrer la mention inutile) :

- Végétalisation d'une façade
- Verdurisation d'un espace public

Adresse du projet

Rue :

Code postal : Localité :

Indications d'emplacement de l'installation :

.....

.....

.....

.....

Description du projet de végétalisation (dimensions au sol, matériaux utilisés, espèces utilisées, exposition, types de plantation...) (des annexes peuvent être ajoutés pour compléter ce point).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date d'installation souhaitée :

Autres informations utiles

.....
.....
.....
.....
.....

Annexes à joindre OBLIGATOIREMENT

- Plan de localisation du projet
- Reportage photographique de l'état des lieux initial
- Photos du matériel
- Esquisses, plan
- Vue satellite
- Inventaire et note explicative sur les espèces choisies

Annexes : autres (facultatif)

- Lister les annexes nécessaires à la bonne compréhension de votre projet :
-
-
-
-

Le signataire déclare avoir pris connaissance du règlement relatif au permis de végétaliser et s'engage à le respecter ainsi que les autres législations en vigueur.

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre permis de végétaliser (autorisation d'occupation d'une voirie/d'un espace vert communal à titre précaire). Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Les données requises sont nécessaires pour en assurer le suivi, et seront supprimées au plus tard 5 ans après la fin du permis. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Conformément au RGPD, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, et à la limitation du traitement. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à l'Autorité de protection des données.

Fait à : Le:
(Nom, Prénom du demandeur et signature)